

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1144

présenté par  
M. Bothorel, rapporteur

-----

### ARTICLE 18 BIS

Après le mot :

« commune ou »,

substituer aux mots :

« son groupement »

les mots :

« le groupement dont elle est membre ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel en rapport avec le statut des établissements publics de coopération intercommunale.